
	Tutoriel 19 : Comment définir différentes politiques de filtrage internet ?	 Groupe des Animateurs Tice 1 ^{er} degré : @PRTICE1D
	École Numérique Rurale	

Sommaire

1. Accéder au filtrage web par le serveur Amon.....	1
2. Définir les différentes « politiques » de filtrage.....	2
3. Définir les groupes de machines.....	4
4. Appliquer les différentes « politiques ».....	5
5. Réglages supplémentaires sur les horaires d'accès.....	6

Le serveur EOLE dispose d'un outil de filtrage web présenté dans le tutoriel-18. Pour aller plus loin, il est possible de définir des niveaux de filtrages, ce qui peut être utile par exemple pour différencier un filtrage « élève » et un filtrage « professeur ».

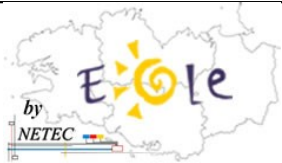

Cette différenciation se fait non pas par rapport aux utilisateurs identifiés mais par rapport aux machines utilisées, il conviendra donc, si on veut utiliser cette possibilité, de connaître de façon certaine quels ensembles de machines sont utilisés par quels types d'utilisateurs.

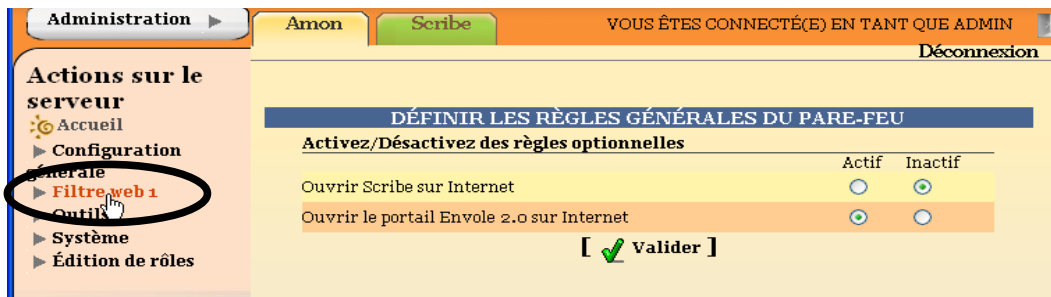
Dans ce tutoriel, nous prendrons l'exemple d'un filtrage « élève » (appelé ici « politique 1 ») distingué d'un filtrage « professeur » (« politique 2 »). Nous considérerons que les élèves utilisent uniquement des machines dont l'IP est attribuée dynamiquement dans la « Zone DHCP » et que les professeurs utilisent des machines disposant d'IP définies dans la « Zone IP Fixe » (voir le tutoriel-01 « Schéma du réseau et plan d'adressage »)

Comme vu dans le tutoriel-18, les réglages concernant le filtrage web se font sur le serveur Amon.

1. Accéder au filtrage web par le serveur Amon

1. À partir d'un ordinateur Connecté au réseau, lancez le navigateur Firefox (vous pouvez aussi utiliser un autre navigateur, mais l'affichage de l'EAD est optimisé pour Firefox).
2. Saisissez l'adresse de l'EAD d'Amon : <https://192.168.50.1:4200>
3. Acceptez le certificat de sécurité (voir le TUTO 8 pour plus de détails)
4. Accédez au filtrage en allant dans le menu « Actions sur le serveur »

	Tutoriel 19 : Comment définir différentes politiques de filtrage internet ?	 Groupe des Animateurs Tice 1 ^{er} degré : @PRTICE1D
	École Numérique Rurale	





2. Définir les différentes « politiques » de filtrage.

Les réglages se font comme indiqué dans le tutoriel 18, il faut simplement préciser à quelle(s) politique(s) ils s'appliquent.

1. Ouvrir le sous-menu « Filtrage web 1 » en cliquant dessus.
2. Choisir la commande « Site ».
3. Dans le cas du filtrage par listes thématiques, une colonne de cases à cocher est disponible pour chaque politique (plus une par « Défaut » pour les situations ne correspondant à aucune des politiques prévues). Il suffit donc de cocher les cases dans les colonnes correspondantes.

ACTIVATION DES LISTES DE SITES OPTIONNELLES SUR 'FILTRE WEB 1'

LISTES	DÉFAUT	1	2	3
		tous aucun	tous aucun	tous aucun
sites racistes, antisémites, incitant à la haine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
astrologie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sites orientés vers l'audio et la vidéo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
banques en ligne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sites hébergeant des blogs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Tutoriel 19 : Comment définir différentes politiques de filtrage internet ?	 Groupe des Animateurs Tice 1 ^{er} degré : @PRTICE1D
	École Numérique Rurale	

4. Dans le cas du filtrage d'un site par son adresse URL, des cases à cocher permettent de définir quelles politiques appliqueront ce filtrage



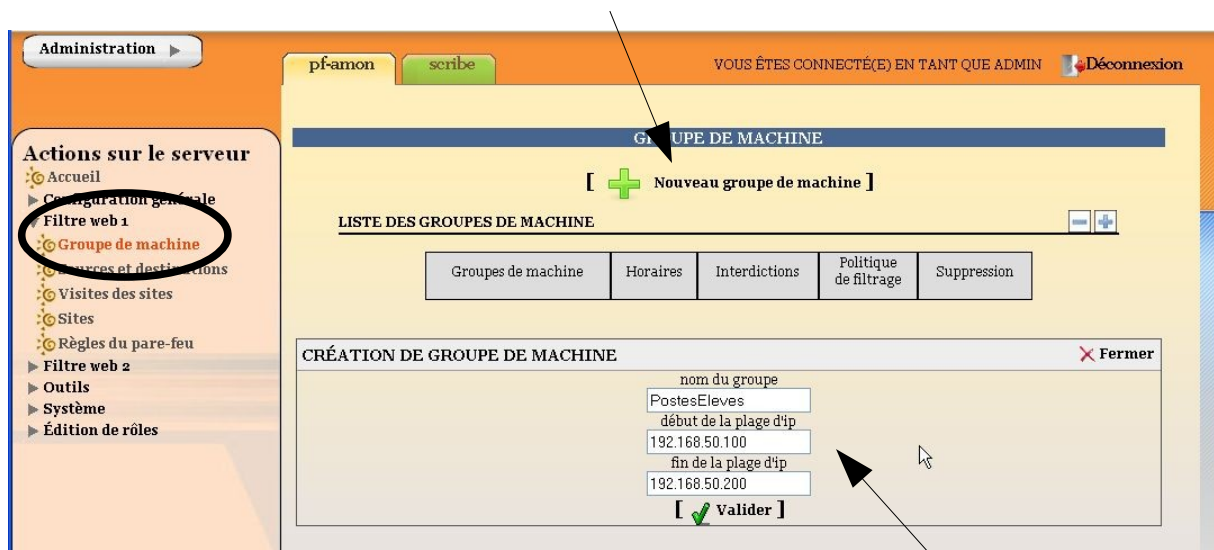
5. La démarche est identique dans le cas d'un site que l'on souhaiterait autoriser malgré les listes thématiques.



3. Définir les groupes de machines

Comme expliqué dans l'introduction nous allons définir deux groupes de machines, un associé aux élèves et correspondant aux postes dont l'adresse IP est affectée dynamiquement par le serveur, et un associé aux professeurs et correspondant à des postes dont l'adresse IP a été définie fixe (voir le tutoriel-01 « Schéma du réseau et plan d'adressage »).

1. Ouvrir le sous-menu « Filtrage web 1 » en cliquant dessus.
2. Choisir la commande « Groupe de machine ».
3. Cliquer sur la croix verte « Nouveau groupe de machine »

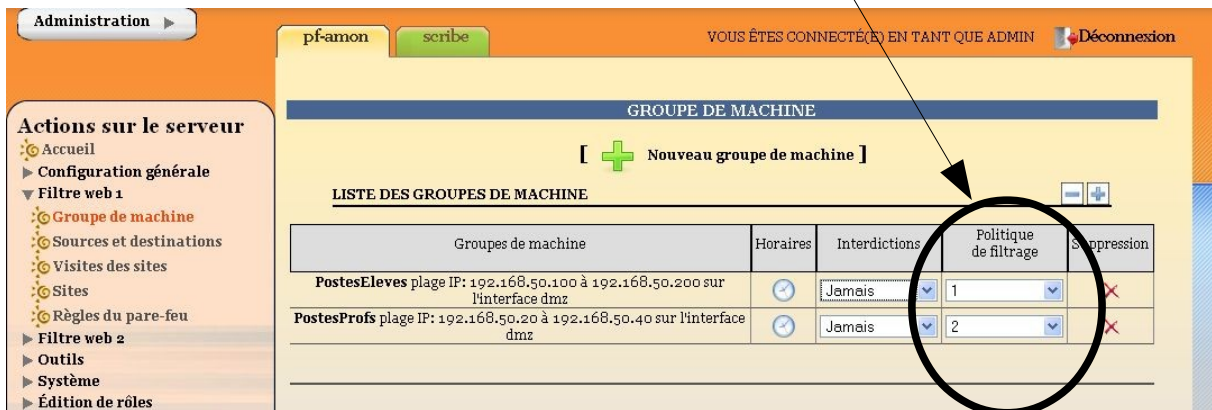


4. Entrer le nom du groupe de machines ainsi que les adresses de début et de fin de la plage voulue.
5. Reproduire l'opération pour le groupe de machines « Professeur ».

4. Appliquer les différentes « politiques »

Il reste à indiquer quelle politique doit être appliquée à quel groupe de machines.

Au fur et à mesure de la création des groupes, une liste est apparue en haut de la fenêtre. En face de chacun des groupes se trouve une liste déroulante « Politique de filtrage » qui permet d'affecter à chaque groupe sa politique.



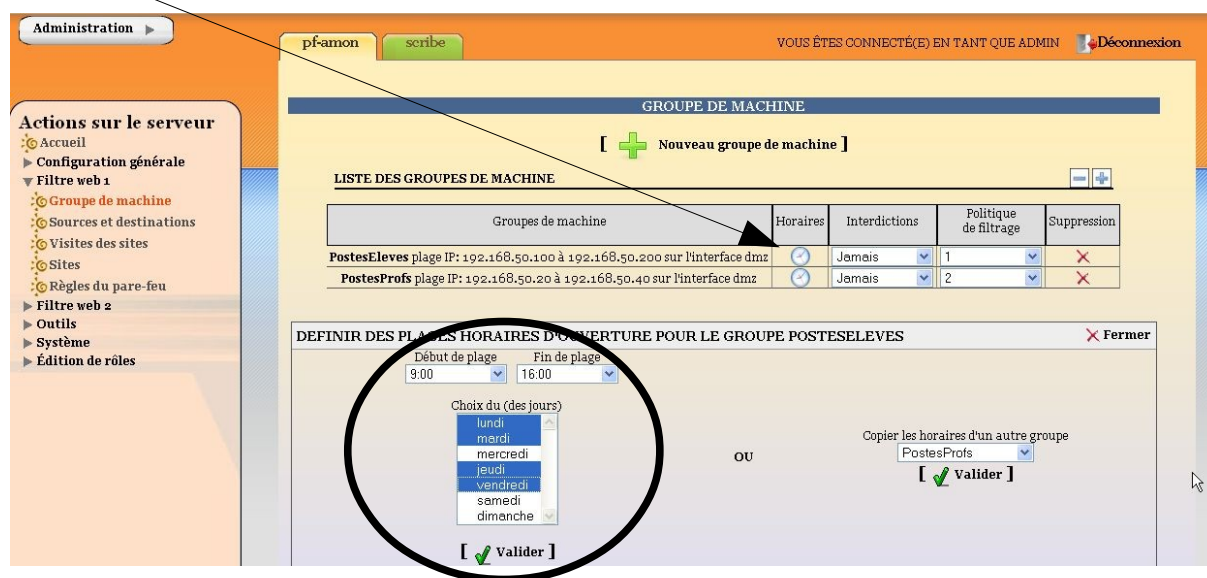
The screenshot shows the pfSense administration interface. On the left is a sidebar with 'Actions sur le serveur' and 'Filtre web 1'. The main content area is titled 'GROUPE DE MACHINE' and contains a table of machine groups. The table has the following data:

Groupes de machine	Horaires	Interdictions	Politique de filtrage	Suppression
PostesElevés plage IP: 192.168.50.100 à 192.168.50.200 sur l'interface dmz	🕒	Jamais	1	✖
PostesProfs plage IP: 192.168.50.20 à 192.168.50.40 sur l'interface dmz	🕒	Jamais	2	✖

5. Réglages supplémentaires sur les horaires d'accès

Enfin, le pare-feu permet également de définir des plages horaires d'autorisation d'accès au web (et éventuellement au réseau lui-même).

Il suffit de cliquer, dans la ligne du groupe de machine concerné, sur l'icône représentant une horloge.



Vous pourrez alors définir les jours et plages horaires pour lesquels l'accès au web est autorisé (toutes les combinaisons jours/horaires sont possibles). Là encore ces réglages peuvent différer selon les groupes de machines.

